

CP - Les inscriptions pour la fête des aînés 2027 sont ouvertes jusqu'au 21 novembre

Le samedi 9 janvier 2027, la Ville de Colmar organise la fête des aînés au Parc des expositions. Cette journée festive est dédiée aux habitants âgés de 72 ans et plus (nés en 1954 ou avant). L'inscription préalable est obligatoire, avant le samedi 21 novembre.

La fête se déroulera le samedi 9 janvier 2027, avec un accueil à partir de 10h30 dans le hall 3 du Parc des expositions de Colmar. Le programme comprend un apéritif, un repas, un spectacle et une après-midi dansante. Cette journée festive et chaleureuse est un moment privilégié pour se retrouver, partager des souvenirs et créer de nouveaux liens.

Comment participer ?

L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire avant le 21 novembre 2026 :

- Par mail : social@colmar.fr
- Par courrier : CCAS de la Ville de Colmar – 1 place de la Mairie – BP 50528 – 68021 Colmar Cedex
- En ligne : colmar.fr/fete-aines

Un bulletin d'inscription est également disponible dans **Le point colmarien n°305**, le magazine de la Ville qui vient d'être distribué dans les boîtes aux lettres.

Pour les couples ou les personnes accompagnées, un seul bulletin d'inscription est nécessaire.

Un courrier de confirmation sera envoyé aux inscrits dans le courant du mois de décembre. Il est demandé aux personnes dont l'inscription a été confirmée **de conserver précieusement ce courrier de confirmation car il leur sera demandé à l'entrée de l'événement.**

Comment s'y rendre ?

En voiture

Le parking P2, situé à proximité immédiate du hall 3, sera accessible. Un plan d'accès sera joint au courrier de confirmation.

En bus

Des navettes de bus Kunegel gratuites seront mises en place dans différents quartiers, avec un accompagnement assuré par les volontaires de la réserve communale de sécurité civile.

Voici les lieux de départ et les numéros des bus :

- **Bus 1** : 43a rue du Ladhof (arrêt Trace Platane)
- **Bus 2** : église Saint-Léon
- **Bus 3** : CDRS, 40 rue du Stauffen
- **Bus 4** : résidence Saint-Gilles + rue des Mésanges
- **Bus 5** : rue Schaedelin (devant l'école Waltz) + avenue de la Liberté (devant le Crédit Mutuel)
- **Bus 6** : avenue d'Alsace (en face du Greet hôtel) + route de Bâle (devant l'école maternelle Les Roses)
- **Bus 7** : église Sainte-Marie + angle rue des Vosges / avenue De Gaulle (devant la boulangerie Jamm)
- **Bus 8** : église protestante Saint-Jean (avenue de Rome) + église catholique Saint-Paul (avenue de Paris)
- **Bus 9** : rue du Val Saint-Grégoire (arrêt Trace Saint-Joseph Gare)
- **Bus 10** : boulevard du Champ-de-Mars (devant l'hôtel l'Esquisse)
- **Bus 11** : rue Woelfelin (école Wickram)
- **Bus 12** : place du Saumon (arrêt Trace Vauban) + rue du Nord (arrêt Trace Rapp)
- **Bus 13** : église Saint-Antoine (arrêt Trace Grillenbreit/Thomas) + route de Sélestat (devant la boulangerie Feuillette)

CONTACT PRESSE

Cécile Walschaerts

Attachée de presse

cecile.walschaerts@colmar.fr - 03 89 20 68 83 - 06 79 80 49 18

Ville de Colmar - Colmar Agglomération

colmar.fr/espace-presse

colmar.fr